



MAIRIE
DE
NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 11
- de votants : 14

*L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.*

Etaient présents : Albouy Pascale – Astruc David – Bénard Fabrice - Bénézech Mathieu – Berna Camille – Berté Véronique - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme Monnin Marie-Andrée - Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Arnaud Gérard à Monnin Marie-Andrée – Château Gilles à Ulrich Marie-Agnès – Combes Gilles à Girard Maria-Pia – Morel Evelyne à Camille Berna

Secrétaire de séance : Berna Camille

DELIBERATION 2024-020 : Terrain cimetière EVS : choix du géomètre

Suite à la consultation lancée pour le choix du géomètre pour le terrain de l'EVS situé au cimetière, 3 offres ont été reçues :

- SELARL LUSINCHI :
524.00 € ht – 628.80 € ttc
- Cabinet Roque :
1 080,00 € ht – 1 296.00 € ttc
- Géométris
780 € ht – 936.00 € ttc

La commission d'appel d'offres, réunie le 5 avril 2024, propose de retenir le cabinet de géomètre le moins disant la SELARL LUSINCHI 524.00 € ht – 628.80 € ttc .

Le Conseil Municipal

A 14 voix pour - 1 ne prend pas part au vote

ADOpte le choix de la SELARL LUSINCHI

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC

